



CAMPSPORTIFS
M A R S E I L L A I S

I N F O R M A T I O N S

été 2021

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'association des Camps Sportifs Marseillais a pour but de proposer des vacances sportives aux enfants et adolescents, de 8 à 17 ans et d'accueillir des clubs et comités sportifs pour leurs stages d'été.

Implantés dans le 9ème arrondissement de Marseille, sur le campus universitaire de Luminy, les camps permettent à chacun de faire le plein de sport, de bonne humeur et de profiter d'un site boisé exceptionnel aux portes des calanques.

Les séjours sont conçus pour passer des vacances inoubliables entre ami-e-s, s'initier ou se perfectionner à une activité sportive ou artistique, découvrir les calanques et profiter de la mer et du soleil.

Les équipes pédagogiques sont à l'écoute des jeunes et les journées sont organisées pour alterner séquences sportives, temps de repos, découverte du milieu naturel et animations diverses. Des groupes d'âge sont constitués afin que chacun évolue à son rythme et en fonction de sa motivation.

Encadrement : les activités sportives et artistiques sont encadrées par des professionnels spécialisés. Des animateurs complètent l'équipe pour le bon déroulement du séjour et encadrent les activités complémentaires, temps de repas, temps calmes et veillées.

Les qualifications et taux d'encadrement sont conformes à la législation en vigueur. Nos séjours sont déclarés auprès des services de l'Etat.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- > Avoir l'âge requis pour chaque type de séjour,
- > Être sportif, aimer bouger,
- > S'inscrire en cliquant **ICI** et avoir régler le séjour avant le 31 mai 2021 pour les camps et le 30 juin pour les stages.



PROGRAMMATION 2021

MOIS DE JUILLET				MOIS D'AOÛT	
<i>Camps en internat</i>					
du 4 au 9	du 11 au 16	du 18 au 23	du 25 au 30	du 8 au 13	du 15 au 20
Gym filles 10-17 ans	Gym filles 10-17 ans	Gym filles 10-17 ans	Gym filles 10-17 ans	Gym filles 10-17 ans	Gym filles 10-17 ans
Parkour 10-17 ans	Hip-hop 10-13 ans	Cirque 10-17 ans	Cirque 10-17 ans	Hip-hop 13-17 ans	Parkour 10-17 ans
<i>Stages en demi-pension</i>					
du 5 au 9	du 12 au 16	du 19 au 23	du 26 au 30	du 9 au 13	du 16 au 20
Gym filles dès 8 ans	Gym filles dès 8 ans	Gym filles dès 8 ans	Gym filles dès 8 ans	Gym filles dès 8 ans	Gym filles dès 8 ans
Parkour 10-17 ans	Hip-hop 8-13 ans	Cirque dès 8 ans	Cirque dès 8 ans	Hip-hop 13-17 ans	Parkour 10-17 ans

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

*Toutes les séances sont animées de manière ludique afin que chaque journée soit placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur.
Les séjours sont ouverts à tous niveaux, du débutant à l'expert.*

GYMNASTIQUE FÉMININE - filles

Ces camps et stages s'adressent aux jeunes filles souhaitant s'initier ou se perfectionner en gymnastique artistique (saut, barres, poutre et sol). Ils peuvent tout à fait compléter une pratique annuelle assidue. Les séquences sont conçues avec chaque gymnaste afin que chacune puisse apprendre les gestes et acrobaties de son choix. Fun et acrobaties garantis en toute sécurité !

Camps en internat : de 10 à 17ans
Stages en demi-pension : à partir de 8 ans

Mois de juillet : du 4-5 au 9 / du 11-12 au 16
/ du 18-19 au 23 / du 25-26 au 30

Mois d'août : du 8-9 au 13 / du 15-16 au 20



HIP-HOP - mixte

Ces camps et stages s'adressent aux garçons et filles qui souhaitent s'initier ou se perfectionner en hip-hop et découvrir différents styles de danse urbaine : popping, bboying, hip hop style, locking, afro style, breaking...

Au programme : apprentissage des techniques et mouvements basiques, des variations en lien avec des rythmes musicaux, réalisation d'enchaînements chorégraphiques afin de réaliser le projet «**KLhiphop**», un clip vidéo avec un thème artistique choisi par les enfants et adolescents et partagé avec leurs proches.

Camps en internat : de 10 à 17ans
Stages en demi-pension : de 8 à 17ans

Mois de juillet : du 11-12 au 16 pour les 8-13 ans

Mois d'août : du 8-9 au 13 pour les 13-17 ans



CIRQUE - mixte

Bienveillance, bien être, joie et bonne humeur, sont les fers de lance de l'équipe d'encadrement pour faire découvrir l'univers du cirque : jonglage (diabolos, massues, foulards, balles, assiettes...), équilibre (sur boule, pédal'go, rolla bola, planche...), activités aériennes (cerceau, trapèze, tissus), acrobaties et expression corporelle.

Les activités se déroulent en gymnase et en toute sécurité.

Chaque participant pourra préparer et se produire en spectacle s'il le souhaite (lors de la veillée du jeudi soir).

Camps en internat : de 10 à 17ans
Stages en demi-pension : à partir de 8 ans

Mois de juillet : du 18-19 au 23 / du 25-26 au 30



PARKOUR ET FREE-RUNNING - mixte

Ces camps et stages s'adressent aux garçons et filles souhaitant s'initier ou se perfectionner au parkour «art du déplacement» et/ou au freerun «acrobaties associées au parkour».

Les participants pourront apprendre les déplacements et acrobaties en gymnase et évoluer sur des spots en milieu urbain et en milieu naturel. Les séjours peuvent tout à fait compléter une pratique en club. Découverte de nombreux spots garantie en toute sécurité !

Camps en internat : de 10 à 17ans
Stages en demi-pension : de 10 à 17ans

Mois de juillet : du 4-5 au 9

Mois d'août : du 15-16 au 20



LES FORMULES

chèque ANCV et comités d'entreprises... acceptés.

CAMPS AVEC INTERNAT **580€ la semaine**

Hébergement :

> En chambre individuelle de 10m2 au sein de la cité universitaire.
Chaque chambre est équipée d'une cabine tri-fonction (lavabo, douche, WC), d'un lit, d'un mini frigo, de placards de rangement et d'une connexion Wifi.
Sont fournis : draps, serviettes de toilette, papier hygiénique et cintres.
Le ménage est assuré par la cité universitaire en fin de séjour.

> Du dimanche 17h00 au vendredi 16h00

> Transferts pour la gare St Charles, l'aéroport de Marignane ou les ferries en supplément : 20 euros / transfert.

Restauration* :

> Au restaurant universitaire

> En formule traiteur*

*en fonction des semaines

Réductions : *uniquement pour les camps en internat*

> -10% pour l'inscription du deuxième enfant (même famille).

> -10% sur toute semaine supplémentaire à partir de la 3ème semaine (attention pas d'accueil le week-end).

STAGES EN DEMI-PENSION **170€ la semaine**

Restauration :

> Déjeuner au restaurant universitaire ou sous forme de « repas froid » livré par un traiteur, sous les pins du campus. Le goûter est fourni.

Transferts :

> L'équipe des camps peut récupérer et/ou déposer votre enfant à la station de métro du Prado. L'accès les matins à Luminy et le retour au métro les soirs se font avec un animateur en bus RTM. Chaque trajet est facturé 2 euros (ticket de bus compris).

Organisation type de la semaine :

* à titre d'exemple, activités complémentaires non contractuelles
** selon activité choisie

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
8h30 : lever, petit déjeuner et départ pour les activités					
	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h Randonnée calanques, baignade*	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**
	12h30 déjeuner	12h30 déjeuner	12h30 déjeuner	Pique-nique	12h30 déjeuner
	Temps calme	Temps calme	Temps calme	Retour de la calanque	Rangement des chambres
Transferts gare St Charles et aéroport de Marignane	14h30-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	14h30 Sortie nautique ou plage ou ville* + goûter	14h30-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	15h-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	Gym ou transferts gare, ports et aéroport
17h Arrivée et installation	Goûter	Soirée pizzas, glaces à la plage	Goûter	Goûter	Goûter
18h Présentation de la semaine	Temps libre + douches		Temps libre + douches	Temps libre + douches	16h départ des camps
19h30 dîner	19h30 dîner	Retour au camps + douches	19h30 dîner	19h30 dîner	
Veillée					

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Accueil station de métro du Prado et accompagnement à Luminy (coût supplémentaire) 9h00 : accueil possible sur Luminy (gratuit)				
9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	9h Randonnée calanques, baignade*	9h30-12h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**
12h30 déjeuner	12h30 déjeuner	12h30 déjeuner	Pique-nique	12h30 déjeuner
Temps calme		Temps calme	Retour de la calanque	Temps calme
14h30-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	14h30 Sortie nautique ou plage ou ville* + goûter	14h30-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	15h-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**	14h30-17h Gym ou Cirque ou Parkour ou Hip-Hop**
Goûter		Goûter	Goûter	Goûter
17h : départ ou accompagnement au métro du Prado				

STAGES CLUBS, COMITÉS ET LIGUES DE GYMNASTIQUE FÉMININE

*Vous souhaitez organiser un stage qui vous permette d'entraîner vos gymnastes dans un cadre de vie agréable ?
Avec les Camps Sportifs Marseillais, c'est désormais possible !*



QUE PROPOSONS-NOUS ?

Un accès au COSEC de Luminy, salle de gymnastique équipée d'agrès et de matériel pédagogique du lundi au vendredi, selon un planning défini avec la direction des camps.

Vous choisissez la formule qui vous convient :

> Séjour en internat : du dimanche 17h00 au vendredi 17h00 maximum

> Stage en externat : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

Vous programmez vos sorties et activités annexes. Pas le temps de chercher ?

Nous pouvons le faire pour vous ! Il suffit de nous indiquer les activités souhaitées et votre budget.

Notre site est à l'entrée de la calanque de Sugiton. Vous pouvez y faire une magnifique randonnée et vous y baigner ou programmer une sortie en canoë.

Les calanques sont également un site idéal pour y faire de l'escalade. Un arrêt de bus dessert le site universitaire, vous pourrez facilement vous rendre en ville ou sur les plages.

Si vous optez pour la formule en internat, vos gymnastes sont prises en charge dès le dîner et bénéficient des veillées proposées par nos animateurs.

Un temps libre qui vous permet de souffler et de vous retrouver.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE ?

- > Être un groupe de 4 à 12 gymnastes et 2 accompagnateurs maximum.
- > Avoir 10 ans minimum pour la formule en internat et 6 ans minimum pour la formule en externat. Les gymnastes majeures sont accueillies !
- > Être affilié à une fédération sportive et y être licencié.
- > Assurer l'intégralité des entraînements et encadrer les activités complémentaires.
- > Avoir au moins un entraîneur diplômé d'Etat ou titulaire d'un titre professionnel et une carte professionnelle à jour.
- > Avoir réglé le stage dans le mois qui suit l'inscription.

NOS TARIFS ?

	FORMULE EN INTERNAT	FORMULE EN EXTERNAT
<i>La formule comprend...</i>	- La pension complète du dîner du dimanche au goûter du vendredi. - L'accès au gymnase. - Les veillées pour les gymnastes mineures.	- L'accès au gymnase.
<i>Tarifs gymnastes</i>	380 euros / semaine	100 euros / semaine
<i>Tarifs accompagnateurs</i>	280 euros / semaine	Gratuit
<i>La formule ne comprend pas...</i>	- Le transport aller-retour. - Les transports sur place. - Les activités annexes payantes. - La réservation des activités annexes (sauf sur demande).	- Les repas et l'hébergement. - Les transports sur place. - Les activités annexes payantes. - La réservation des activités annexes (sauf sur demande).

QUELLES DEMARCHES POUR S'INSCRIRE ?

- > Cliquez sur le lien **ICI** pour vous pré-inscrire. Un membre de l'équipe de direction prendra RV avec vous pour les modalités de séjour.
- > Versez l'inscription dans le mois qui suit votre préinscription.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces CGV s'adressent aux familles qui réservent un séjour ou un stage pour leurs enfants

Prix

Les prix indiqués dans cette brochure s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC). Ils comprennent :

> **Pour les camps en internat** : l'hébergement du dimanche soir au vendredi matin, la restauration du dîner du dimanche au goûter du vendredi, l'encadrement et l'accès à l'ensemble des activités.

> **Pour les stages en demi-pension** : les déjeuners et goûters du lundi au vendredi, l'encadrement et l'accès à l'ensemble des activités.

Les transferts : dans le cadre des camps avec internat, les transferts à la gare St Charles et à l'aéroport de Marignane des dimanches et vendredis sont facturés en sus. Il en est de même pour le transfert aux ports de Marseille pour les ferries à destination de la Corse, le vendredi soir. Dans le cadre des stages en demi-pension, chaque transfert de et à la station de métro du Prado est facturé en sus.

Ne sont pas inclus dans le tarif : le transport pour se rendre sur le lieu de déroulement du séjour, l'assurance multirisque et annulation optionnelle et l'argent de poche. Les prestations non utilisées ne donnent pas lieu à un remboursement.

Modalités d'inscription et de règlement

La préinscription de votre enfant doit se faire au moyen d'un formulaire en ligne mis à votre disposition. L'inscription est ensuite prise en compte à réception dans les 5 jours, d'un acompte de 30% du prix du séjour (augmenté le cas échéant du coût des transferts réservés). L'inscription devient définitive à réception du solde au plus tard le 31 mai 2021 pour la formule en internat et le 30 juin 2021 pour la formule en demi-pension, sans que les CSM ne fassent de rappel. Tout règlement du solde non perçu à cette date entraînera de fait l'annulation de l'inscription sans remboursement de l'acompte. En cas de réservation postérieure au 31 mai, la somme totale sera alors à acquitter.

Tous les paiements se font par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Camps Sportifs Marseillais et doivent être envoyés par voie postale à l'adresse siège social de l'association.

En cas de prise en charge partielle ou totale du coût par un organisme (ANCV, comité d'entreprise...) la famille doit l'indiquer lors de l'inscription.

Confirmations et convocations

Les CSM adressent aux familles les confirmations d'inscription et les convocations par voie électronique (à l'adresse courriel indiquée automatiquement lors de la préinscription en ligne faite par la famille ou le club). Les CSM ne pourront en aucun cas être tenus responsables des problèmes de lecture de ces courriels que pourrait rencontrer la famille du fait d'éventuels problèmes techniques propres aux ordinateurs des destinataires. Aucun courrier ni document ne sera transmis par CSM aux familles par voie postale.

Annulation du fait de la famille

Seules les annulations pour cas de force majeure sont prises en compte (décès, hospitalisation). Pour ces faits, les CSM rembourseront intégralement la famille.

Annulation du fait des CSM

Les CSM se réservent le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants est trop faible. Les familles sont prévenues par courrier au moins 1 mois avant le début du séjour. Les sommes versées seront alors intégralement remboursées.

Si une autorité administrative émettait des réserves sur la possibilité d'utiliser les locaux pour accueillir du public, ou si un événement quelconque survenait qui affecte la sécurité potentielle des groupes à accueillir, les CSM pourraient décider l'annulation immédiate du séjour et rembourseraient les sommes reçues.

Les CSM ne sauraient être tenus pour responsables des annulations d'activités de randonnée, aquatiques ou de baignade du fait des conditions météorologiques ou des arrêtés préfectoraux.

Assurance

Les CSM ont souscrits une assurance en responsabilité civile pour la couverture de l'ensemble des activités. Chaque famille doit présenter à l'inscription une assurance en RC.

Chaque famille est libre de souscrire une assurance annulation auprès de la compagnie de son choix.

Décharges et responsabilités

La responsabilité des CSM ne pourra être engagée pour tout événement de force majeure. D'autre part, Les CSM ne sauraient être tenus responsables dans le cas de vols, oublis ou pertes d'objets détenus par le participant au cours du séjour (y compris les documents d'identité). Nous vous invitons à ne pas donner d'objets de valeur ni un montant d'argent de poche trop élevé à votre enfant.

Photos et vidéos

Au cours du séjour, les participants pourront être filmés ou photographiés. Les parents ou responsables légaux acceptent expressément et par avance que ces photos et vidéos puissent être mises en ligne sur notre site Internet, les pages de nos réseaux sociaux ou nos brochures. Ils renoncent par avance à toute forme de rémunération ou d'indemnisation de quelle que nature que ce soit. Les familles peuvent également, **préalablement au séjour**, s'opposer à la mise en ligne de toute photo ou vidéo, en nous écrivant par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 15 jours avant le début du séjour. Les CSM ne pourront être tenus pour responsables de l'utilisation des photos ou vidéos prises pendant ces séjours par les participants eux-mêmes, notamment en cas de diffusion, par quelle que personne que ce soit, sur les réseaux sociaux. Les photographies des catalogues ne sont pas contractuelles et ne reflètent pas forcément avec exactitude les lieux ni les activités proposées.

Santé et frais médicaux

Les parents s'engagent à télécharger, imprimer, remplir et remettre aux CSM, **le premier jour du séjour, la fiche sanitaire** de l'enfant dûment complétée. Ils acceptent par avance qu'en cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale ...) puissent être prises par les CSM.

Les frais de consultation chez le médecin et en pharmacie sont systématiquement avancés par les CSM. Pour les autres frais médicaux les familles sont directement facturées par les établissements : cabinets spécialisés, hôpital, clinique... Dans certains de ces cas malgré tout, les CSM peuvent se substituer aux parents pour avancer les frais. Dès lors que des frais sont engagés par les CSM, il sera demandé aux parents un chèque de remboursement dès la fin du séjour (sur place ou par voie postale). En inscrivant un enfant à un séjour, les parents ou représentants légaux acceptent par avance de rembourser, **dès la fin du séjour, l'intégralité des sommes avancées**. Si l'enfant a une **allergie sévère, un handicap ou un problème de santé sérieux** vous devez absolument l'indiquer sur la fiche d'inscription et nous retourner, après l'avoir complété, le questionnaire qui vous sera envoyé dans les plus brefs délais. Les CSM se réservent le droit de ne pas accueillir un enfant ou un adolescent si son état de santé n'est pas compatible avec le séjour.

Compte tenu de la période, de la météo, des activités au programme et afin de veiller à la santé de chacun, chaque enfant ou adolescent devra avoir en sa possession de la crème solaire, des lunettes de protection et une casquette. Dans le cas où les CSM seraient obligés de fournir de la crème solaire ou une casquette à votre enfant / adolescent, le montant des achats vous sera facturé.

Vie collective

Pour le bon déroulement du séjour, les participants s'engagent à **respecter les règles de conduite inscrites dans le règlement intérieur**. Dans le cas où le directeur du séjour constate qu'il ne peut plus assumer la responsabilité d'un enfant dont le comportement générerait les autres participants, aurait des conséquences sur le déroulement du séjour, ou compromettrait la sécurité de l'enfant ou d'un autre participant, les parents s'engagent alors à **prendre toutes les dispositions pour assurer son retour, sans délai et à leurs frais**. La famille ne pourra exiger de remboursement et devra prendre en charge tous les autres frais liés au retour de l'enfant. Il en sera de même si l'enfant quitte le séjour en cours de déroulement à la demande de ses parents, ou en accord entre les parents et le directeur du séjour.

Cas particulier des transferts

> Cas des transferts pour les mineurs inscrits à un camp avec internat : gare St Charles ou aéroport de Marignane / campus de Luminy et/ou campus de Luminy / gare St Charles ou aéroport de Marignane. Les demandes de transfert font l'objet d'une contrepartie financière non remboursable. Les plages horaires d'accueil des dimanches et de retour des vendredis seront communiquées aux familles dès parution des horaires par la SNCF et les compagnies aériennes. En cas de retard de train le dimanche, les CSM prendront en charge l'enfant ou l'adolescent dès son arrivée à la gare. En cas de retard de train le vendredi, les CSM resteront avec l'enfant ou l'adolescent jusqu'au départ du train. Toutefois, les CSM n'assureront pas les transferts en dehors des dimanches et vendredis quelle que soit la raison (annulation de train du fait de la SNCF, train non pris par l'enfant ou l'adolescent...).

> Cas des transferts pour les mineurs inscrits à un stage en demi-pension : station métro du Prado / campus de Luminy et/ou campus de Luminy / station de métro du Prado. Les demandes de transfert font l'objet d'une contrepartie financière non remboursable. Les plages horaires d'accueil des matins et soirs seront communiquées aux familles en juin. Les familles signent une décharge pour le cas où l'enfant rejoint seul son domicile.

Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai d'un mois après le retour du séjour. En cas de litiges, seuls les tribunaux du ressort du siège social des CSM sont compétents.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOUS CONTACTER

📍 Camps sportifs Marseillais, ETTTEL
BAT 7, 70 rue Callelongue 13008 Marseille

☎ 07 67 13 46 94
campssportifsmarseillais@gmail.com

💻 <https://club.sportspourtous.org/camps-sportifs-marseillais-13>

NOUS SUIVRE

📘 @CampsSportifsMarseillaisOfficiel

📷 @campssportifsmarseillais

LE CAMPUS

163 route de Luminy, 13009 MARSEILLE

Site d'activités : COSEC

Hébergement : en chambre universitaire

